



Directeur, Directrice des commanditaires

Mandat de 2 ans

- Assiste aux assemblées des membres et du conseil d'administration.
- Organise la cueillette de commanditaires pour le livret des randonnées.
- S'assure que chaque commanditaire effectue son paiement.
- Remet les sommes recueillies à l'association.
- S'assure qu'un reçu soit émis à chaque commanditaire sur réception du montant perçu.
- Participe au montage du livret de randonnées.
- Voit à ce que chaque commanditaire reçoive un livret de randonnées dès sa parution.

Mise en candidature de : _____
au poste de directeur/directrice des commanditaires d'AM St-Hubert.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Date : _____